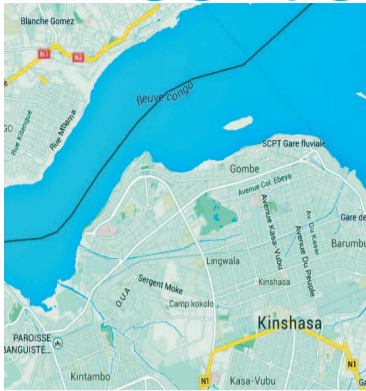


RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3299 - MERCREDI 22 AOÛT 2018

## EXAMEN DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS

## La Céni exhortée à respecter la loi

La Centrale électorale a été interpellée par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui lui a rappelé ses compétences dans un courrier daté du 20 août. L'Acaj a donc saisi le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour plaider « en faveur du respect des règles qui devront encadrer l'examen des candidatures aux élections présidentielle, législatives et provinciales véritablement démocratiques et inclusives ».

Rappelant la lettre du ministre de la Justice sur l'existence d'une liste de personnes ayant une autre nationalité en plus de la congolaise, l'ONG de défense des droits de l'homme a vivement invité la Céni au respect des limites de sa compétence lors de l'examen des dossiers des candidats et surtout, à ne pas se transformer en tribunal pour trancher des litiges et chercher à vérifier l'authenticité des pièces.

Page 5



Les membres du bureau de la Céni avec Corneille Nanga lors d'une activité à la Céni

FCC

## Léon Kengo wa Dondo dubitatif sur le choix de Ramazani Shadary



Le président du sénat, Léon Kengo wa Dondo, longtemps connu pour sa discrétion, est finalement sorti de son mu-

tisme pour commenter l'actualité politique de son pays. Il s'est livré lundi à cet exercice via un entretien accordé à RFI

Léon Kengo wa Dondo

et dans lequel il donne sa position sur divers sujets dont le choix porté par Joseph Kabila sur Ramazani Shadary comme son potentiel successeur à la magistrature suprême en cas de victoire à la présidentielle du 23 décembre.

« J'attends que la Commission électorale présente la liste des candidats à l'élection présidentielle. Je ferai mon choix. Je l'ai fait déjà une fois », a-t-il déclaré, préférant garder, bien que signataire de la Charte du Front commun pour le Congo (FCC), toute sa lucidité et son indépendance d'esprit vis-à-vis d'un candidat dont il ne maîtrise pas le profil.

Page 5

CHRYSOSTOME NKOUMBI-SAMBA

## « La machine à voter est une grande première pour l'Afrique »



L'actualité politique en République démocratique du Congo (RDC) coïncide avec les fondements de la thèse et du projet de Chrysostome Nkoumbi-Sam-

ba sur la confiance et la sécurité dans le vote électronique. Au détour d'un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, il constate que le rendez-vous électoral du 23 décembre voulu par la Commission électorale nationale indépendante est une grande première en Afrique. En réussissant son pari d'organisation du vote à partir des machines à voter, pense-t-il, la RDC sera non seulement pionnière mais aussi leader en Afrique à l'image de l'Estonie, petit pays d'Europe dont le modèle de transformation numérique est unique et exceptionnel.

Page 3

PROVINCE DU NORD-KIVU

## L'Unicef a identifié cinquante-trois enfants orphelins d'Ebola

Page 6

## ÉDITORIAL

## Modèle

Plus le temps passe et plus il devient évident que la région d'Oyo-Ollombo, située à la croisée du département des Plateaux et du département de la Cuvette, sera demain l'un des lieux les plus courus de l'immense Bassin du Congo. Pour au moins trois raisons que voici :

° D'abord parce que cette partie de notre pays, autrefois excentrée, s'est dotée ces dernières années des infrastructures (routes, aéroports, hôtels, hôpitaux, écoles, centres administratifs et autres) sans lesquelles une telle ouverture sur le monde serait impossible dans le temps que nous vivons.

° Ensuite parce que figurent au coeur de l'émergence de cette zone deux activités humaines fondamentales : d'une part, l'agriculture et l'élevage avec les ranchs en plein développement dans les plaines qui longent le fleuve Alima; d'autre part, l'art et la culture avec le Musée kiebe-kiebe de Ngolodoua.

° Enfin parce que, comme l'a démontré il y a un an la Conférence qui lança l'édification du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, la région Oyo-Ollombo devient au fil du temps l'un des lieux de rencontre, de débat, de négociation où viennent se retrouver pour échanger les dirigeants de nombreux pays africains.

Cette évolution ne doit évidemment rien au hasard. Elle a, en effet, été pensée par Denis Sassou N'Guesso à la fin des années quatre-vingt-dix du siècle précédent alors que l'ancien chef de l'Etat avait dû se replier à Oyo et à Edou pour se protéger des attaques qui se préparaient contre lui. Et tous ceux ou toutes celles qui l'ont accompagné dans cette partie de sa vie savent qu'avant même d'avoir repris la tête de l'Etat, le futur président de la République réfléchissait au rôle que pourrait jouer sa région natale si celle-ci était enfin dotée des institutions et des structures nécessaires.

La visite effectuée ces derniers jours à Oyo par le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadera, venant après bien d'autres, illustre parfaitement la concrétisation présente du grand dessein qui fut alors nourri et qui paraissait illusoire à beaucoup. Un grand dessein que les autres régions du Congo aussi richement dotées par la nature devraient maintenant prendre comme modèle.

Les Dépêches de Brazzaville

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Félix Kabange Numbi sensibilise au Katanga

**Le ministre de l'Aménagement du territoire a tenu à célébrer avec ses compatriotes du terroir la décision du chef de l'Etat, Joseph Kabila, qui a renoncé à briguer un mandat supplémentaire.**

Contrairement aux autres partis et regroupements politiques qui paraissent ne pas prendre la mesure de l'enjeu électoral en versant dans un laxisme coupable alors que l'échéance du 23 décembre approche à grand pas, le Front commun pour le Congo (FCC) est déjà à pied d'œuvre dans la sensibilisation de ses membres en prévision des joutes électorales. C'est dans ce cadre que s'inscrit le déplacement à Lubumbashi, le 20 août, du ministre de l'Aménagement du territoire, Félix Kabange Numbi. Ce dernier, auréolé de sa casquette de membre du Comité stratégique du FCC, a saisi cette opportunité pour éclairer la lanterne de la population katangaise en rapport avec les derniers développements de l'actualité politique du pays. En toile de fond, la renonciation par

Joseph Kabila à briguer un troisième mandat au mépris de la Constitution. L'occasion était belle pour ce fils du terroir de tâter le niveau d'enracinement de la coalition au pouvoir dans cette partie de la République pour, éventuellement, rectifier le tir en vue

**« Il a dit, il l'a fait et il a pu respecter la Constitution que lui-même a promulguée »**

d'une implantation maximale de son regroupement politique. Après les civilités qu'il a présentées au gouverneur du Haut Katanga, Célestin Pande Kapopo, avec lequel il a eu un entretien de près de quarante minutes en présence des notables de la province, Félix Kabange Numbi s'est dirigé vers le bâtiment du 30-juin afin d'échanger avec ses compatriotes venus écouter le message dont il était porteur. Un moment de convivialité et de communion entre ce fils du terroir et une assistance qui, visiblement, lui était

acquise.

L'orateur a tenu, d'emblée, à féliciter le gouverneur du Katanga pour le travail abattu dans la préservation de la paix dans son entité durant les moments troubles qu'avait connus le pays à la suite des appels répétitifs à la subversion lancés par les « ennemis » de la nation sous prétexte de contraindre le chef de l'Etat à ne pas briguer un troisième mandat. Joseph Kabila, a-t-il dit, a pris tout le monde de court, en renonçant effectivement à un mandat supplémentaire à la grande désillusion d'une opposition qui en avait fait un fonds de commerce. Félix Kabange Numbi a donc tenu à célébrer avec ses compatriotes du Katanga la décision du chef de l'Etat, Joseph Kabila. « Il a dit, il l'a fait et il a pu respecter la Constitution que lui-même a promulguée », a-t-il lancé, tout en appelant au soutien du candidat du FCC, Emmanuel Ramazani Shadary, à la présidentielle de décembre.

Blandine Lusimana

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Bala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

# Chrysostome Nkoumbi-Samba : « *La machine à voter est une grande première pour l'Afrique* »

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment expliquer la volonté de la Céni de mettre en place des machines à voter pour l'élection du nouveau président en RDC ?**

**Chrysostome Nkoumbi-Samba (C.N.S.) :** C'est une réelle opportunité de réaliser le saut technologique sur proposition de la Céni en vue de l'organisation des élections du 23 décembre prochain. Après deux reports, le pays est plongé dans une crise de laquelle il faut bien sortir en capitalisant sur les erreurs ou les manquements constatés lors des précédentes tentatives de consultation. Il est temps de permettre la relance de la machine économique qui pourrait s'appuyer sur le levier formidable que représente la transformation digitale. La décision du président Joseph Kabila de ne pas se présenter démontre une volonté forte de rupture avec le mode de gouvernance du passé. Elle projette désormais le pays vers un futur qui, une fois de plus, ne se fera pas sans le digital, de l'avis de tous les analystes. Vu sous cet angle, la RDC, comme l'ensemble de l'Afrique, n'a ni excuses ni le droit de rater ce rendez-vous avec l'histoire. A mon sens, la décision de la Céni démontre une vision indispensable pour la RDC du XXI<sup>e</sup> siècle. Celle-ci a le mérite de placer la question de l'apport du numérique au cœur du débat : « Quelle place et quel rôle pour le numérique pour la RDC du XXI<sup>e</sup> siècle ? ». De toute évidence, les électeurs congolais à l'horizon 2030 seront les jeunes d'aujourd'hui qui auront atteint l'âge de la majorité en phase avec un appareil digital dans leur environnement immédiat. Comprendront-ils qu'on ne puisse pas organiser des élections du fait des difficultés récurrentes depuis les années d'indépendance ? Toutefois, il faut reconnaître que les enjeux sont énormes à l'image des défis.

**L.C.K. : La RDC possède-t-elle, à ce jour, les infrastructures adéquates pour introduire ce processus ?**

**C.N.S. :** En l'espace de six mois, il est prévu de réaliser le déploiement des machines sur un territoire quatre-vingts fois plus grand que la Belgique, d'assurer le cadre de confiance et de sécurité autour de l'opportunité d'utilisation des machines qui, rappelons-le, ne sont que des outils dont l'utilisation doit être encadrée afin d'éviter les dérives. A ce jour, et aux dires de son président, la Céni s'emploie à mettre en place les infrastructures nécessaires. Le défi technique est

énorme mais pas insurmontable. Mais au-delà des infrastructures techniques et physiques, il s'agit de s'atteler et de s'interroger sur le devenir de l'humain face aux évolutions mondiales de la technologie et de sa place au cœur de cette transformation voulue. L'acceptation de la machine à voter, donc du nouveau processus, nécessite un changement radical dans la manière d'être et de penser. C'est presque un cadeau du ciel de pouvoir échanger véritablement et de manière systémique pour ne plus reproduire les schémas du passé tant dans les difficultés jusqu'ici constatées, ses conséquences et ses opportunités. C'est l'occasion de faire un état des lieux des connaissances en vue de la mise en place de l'ensemble des structures et infrastructures dans la réussite de son plan de développement numérique.

**L.C.K. : Les premières expériences en France et en Belgique se sont soldées par un constat de manque de fiabilité. Comment admettre ce risque avec le nouveau processus envisagé dans un tel pays africain ?**

**C.N.S. :** L'étude de l'évolution du mode opératoire du vote montre que cela ne s'est pas toujours fait de manière linéaire. Il est à noter que le vote secret est actuellement considéré comme la seule méthode qui puisse assurer la sincérité des élections. Tel n'a pas toujours été le cas auparavant. Au cours du « long » dix-neuvième siècle, l'adoption du vote secret provoqua un grand débat dans les pays occidentaux. Cette discussion devint globale à travers la comparaison entre les systèmes électoraux. Cette approche transnationale de la réforme, fondée sur des réseaux internationaux de communication plus rapides, est cependant restée dans l'ombre, alors qu'elle est essentielle pour comprendre l'invention et la diffusion à travers le monde de l'« australian ballot », avec son bulletin officiel imprimé et, surtout, son isoloir. Une innovation d'origine coloniale a ainsi inspiré le renouveau des procédures électorales en Angleterre et aux États-Unis, puis en Belgique et en France. La diffusion du vote secret offre un excellent exemple de circulation des idées et des pratiques. Dans ce cas néanmoins, des spécificités locales ont persisté, faisant ainsi obstacle à l'adoption d'un modèle uniforme. La France est le dernier pays développé à avoir adopté le vote à l'urne et l'isoloir après presque un siècle de discussions au



sein de l'Assemblée nationale entre les conservateurs qui considéraient que ce mode était dangereux afin de conserver leur main mise sur les électeurs et les réformateurs. L'utilisation du vote électronique a engendré de nombreuses interrogations justifiant la mise en examen de la situation au sein de plusieurs pays européens qui ont commencé leur expérience à plus ou moins grande échelle, à l'exemple de l'Allemagne, l'Angleterre et le pays de Galles, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Suisse, où les expériences ont toutes été arrêtées. Bien que le vote électronique n'arrive pas à répondre de façon satisfaisante aux besoins électoraux de pays comme la France, les États-Unis ou bien d'autres encore, il présente bien des avantages, encore plus aujourd'hui avec la grande révolution technologique, étant entendu que, pendant que les politiques, pour des considérations électoralistes, s'échauffent sur la dangerosité des machines, la technologie a réalisé des bonds spectaculaires en terme de maturité et de fiabilité à tel point qu'aujourd'hui, les grands risques dans le processus électoral ne sont plus les machines à voter mais davantage les manipulations et la non prise en compte des contraintes de sécurité comme l'ont démontré les dernières élections américaines et françaises. La RDC, en optant pour les machines à voter, ouvre le champ des possibilités de la transformation numérique indispensable pour les sociétés africaines et pourrait très bien s'inspirer de

l'ensemble des expériences des pays européens car, in fine, il s'agit de la transformation digitale des sociétés dont il est question. Il n'est pas exclu, dans l'avenir, que les grandes entreprises du numérique proposent leur modèle de vote en l'absence d'alternative gouvernementale, exacerbée par l'incapacité à organiser des élections, exposant ainsi le pays et l'Afrique à une perte de leur souveraineté, à un moment où l'on parle d'économie numérique, donc de la richesse représentée bien plus que ce dont regorge le sous-sol africain ; une prise de conscience était nécessaire.

**L.C.K. : Ce processus, une fois instauré, ira-t-il au-delà de cette consultation présidentielle ?**

**C.N.S. :** Ce n'est pas un conseil ni une exclusivité mais une évidence : le processus électoral est continu et permanent, il devrait obéir à une stratégie d'amélioration continue de l'ensemble de ses composantes, offrant ainsi des potentialités économiques colossales au sein de son écosystème. En réussissant son pari d'organisation du vote à partir des machines à voter, la RDC sera non seulement pionnière mais aussi leader en Afrique à l'image de l'Estonie, petit pays d'Europe, dont le modèle de transformation numérique est unique et exceptionnel. Le processus électoral évolue en même temps que l'évolution sociologique des sociétés. Ainsi, par exemple, la fixation de l'âge de la majorité à 18 ans n'est pas le fruit d'un hasard mais bien

d'un acte politique, à une période où les esprits n'étaient pas préparés mais il fallait une réponse politique à la contestation de la révolte de mai 1968 ; le président français, Giscard d'Estaing, en avait fait sa promesse de campagne et l'a imposé en 1974, aussitôt juste après son élection. La RDC, en particulier, et l'Afrique, en général, non seulement attirent les convoitises avec leur grand potentiel de développement en terme d'évolution de la population mais peinent à organiser les élections, donc à mettre en place des Hommes et des Femmes qui doivent conduire la destinée des pays. La transformation numérique, donc les machines à voter, représentent une chance inouïe et un point de rupture en vue d'un futur souhaitable. Ce processus dans ce sens est indissociable avec le développement économique de la RDC.

**L.C.K. : Quelles chances de réussite accordez-vous à cette première en Afrique ?**

**C.N.S. :** La réussite de cette première tiendrait, pour beaucoup, aux capacités de l'ensemble des parties prenantes à mettre en avant l'intérêt national, à s'accorder sur les exigences nécessaires et indispensables à l'organisation et à l'utilisation des machines, non pas comme finalité mais plus comme levier dans la mesure où la technologie n'a de sens que si elle permet aux hommes d'objectiver pour un changement en profondeur. La volonté politique y est, de mon point de vue, avec la décision du président Joseph Kabila de ne pas se présenter, resterait donc le consensus des principaux leaders dans l'intérêt du développement. La RDC a rendez-vous avec l'histoire pour sa transformation numérique et, avec elle, l'espoir d'une jeunesse africaine qui, d'ici à 2030, devra vivre dans un monde globalisé sans frontières et complètement digitalisé ; elle peut compter sur l'expertise nationale, africaine et internationale pour s'affranchir des contraintes et difficultés à l'image du réseau afrik@cybersecuredéveloppement que je préside, dont l'ADN consiste dans l'accompagnement des institutions vers une transformation numérique maîtrisée car finalement, comme le disait Jean Monnet : « Rien n'est possible sans les hommes mais rien n'est durable sans les institutions », il ne s'agit pas seulement de technique mais d'accompagnement du changement selon les standards internationalement reconnus.

*Propos recueillis  
par Marie Alfred Ngoma*

## KICKBOXING

# Nayanesh Bumba affronte en septembre le champion du monde Superbon Banchamek

**Le lutteur professionnel, pas du tout connu du public congolais des arts de combat, est né à Kinshasa mais vit actuellement en Espagne.**

Nayanesh Bumba (28 ans) va combattre le 9 septembre à la prestigieuse compétition Kunlun fight, en Chine, contre la super star thaïlandaise Superbon Banchamek, le numéro un mondial dans ce sport de contact. Engagé pour la cause congolaise, il s'est battu le 5 août, toujours en Chine, sur fond de la chanson « Bana Congo tosimbana maboko » (les fils du Congo, tenons-nous la main), un appel à l'unité, à l'union du peuple congolais. La vidéo tournée et projetée sur les réseaux sociaux à cet effet a eu un impact considérable dans le chef des Congolais de souche à travers le monde. Nayanesh Parikh Bumba affirme se battre sous les couleurs de son pays natal. « *Je me sens Congolais dans mon cœur, je me bats sous les couleurs de la RDC* », déclare-t-il.

A propos du combat du 9 septembre, le kickboxeur confie : « *C'est actuellement le combat*

*le plus important de ma carrière, si je le gagne ce sera une avancée incroyable dans ma carrière, j'ai besoin de soutien d'une nation unie, c'est une bonne excuse pour unir le pays comme dit la chanson 'Bana Congo tosimbana maboko'. L'Europe profite de nos triomphes, il est temps d'honorer aussi notre pays* ».

## Le parcours de Bumba...

C'est beaucoup trop jeune (1 an) qu'il part du Congo avec sa mère, en direction de la France où il passe le reste de son enfance jusqu'à l'âge de 11 ans. Ensuite, la petite famille émigre en Espagne. A 16 ans, Nayanesh Bumba commence à pratiquer des sports de contact pour protéger sa mère et aussi pour tenter son idole, la légende de la boxe Mohamed Ali. « *Le petit ami de ma mère l'a maltraitée, je ne pouvais rien faire et j'ai décidé d'apprendre à me battre pour la défendre. Personne ne la traiterait plus comme ça. Mon idole était toujours Ali, je voulais lui ressembler mais ma mère n'aimait pas beaucoup ce que je faisais, alors j'ai pris beaucoup de*

*temps pour décider* », indique-t-il. Sous les ordres de Juan Antonio Fernández, il fait ses débuts dans les sports de contact et au même moment, sa mère s'est éloignée de son violent ami.

Ayant du potentiel, Nayanesh Bumba compétit déjà à 17 ans, premier combat et première victoire par KO en amateur. L'alternance du Muay Thai et de la boxe a été des étapes brûlantes et il a choisi le Muay Thai. En 2011 et à 22 ans, il fait ses premiers pas chez les professionnels. Les attentes sont satisfaites. Après un bon parcours, il connaît des difficultés en 2016, lui qui n'a eu que trois défaites seulement en cinquante combats en professionnel. Mais en 2016, il se fait battre à cinq reprises. Il n'est plus performant, ça tourne mal. « *J'ai eu moins d'impact et moins de soutien mais je ne suis pas tombé. J'ai continué à travailler pour retrouver mon meilleur niveau* », témoigne-t-il.

Aujourd'hui, c'est un Nayanesh Bumba aguerris, expérimenté, accompli qui se bat partout dans le monde, rivalisant dans la catégorie des 70 kg. Invité en Chine



Le kickboxeur congolais de souche, Nayanesh Bumba, va combattre contre le numéro un mondial en Chine

en juin dernier à une épreuve de qualification pour la super ligue mondiale Kunlun Fight, considérée comme la plus compétitive au monde, il explique : « *J'ai fait exploser la fête, j'ai gagné contre deux Chinois par KO et j'ai gagné cette opportunité* ». Cette qualification lui a ouvert l'occasion de défier, le 9 septembre, le champion du monde thaïlandais Superbon Banchamek.

## Kunlun Fight...

Notons-le, le Kunlun Fight a ses propres règles, très similaires au Muay Thai mais sans l'utilisation de coudes. Cette compétition réunit les seize meilleurs combattants de chaque catégorie à la recherche d'un super champion. Les champions s'affrontent pour d'autres organisations, sans distinction, dans le but de gagner chaque tour pour être le meilleur.

**Martin Enyimo**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## EXAMEN DES CANDIDATURES

## La Céni exhortée à respecter la loi

**La Centrale électorale a été interpellée par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui lui a rappelé ses compétences dans un courrier en date du 20 août.**

L'Acaj a saisi le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour plaider « en faveur du respect des règles qui devront encadrer l'examen des candidatures aux élections présidentielle, législatives et provinciales véritablement démocratiques et inclusives ».

Rappelant la lettre du ministre de la Justice sur l'existence d'une liste de personnes ayant une autre nationalité, en plus de la congolaise, l'ONG de défense des droits de l'homme établie en RDC a vivement invité la Céni au respect des limites de sa compétence lors de l'examen des dossiers des candidats.

Elle a rappelé, en effet, que la loi ne donne comme compétence aux membres des bureaux de réception et traitement des candidatures que de vérifier la présence exhaustive des formulaires et pièces légalement exigées. Une compétence qui oblige la centrale électorale à ne pas se transformer en tribunal pour trancher des litiges et chercher à vérifier l'authenticité des pièces. La démarche de la Céni devant se limiter, a-t-elle précisé, à vérifier si le candidat a annexé à son dossier toutes les pièces exigées par la loi électorale ainsi qu'à respecter la foi due aux actes délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire habilitée. L'Acaj précise, dans ce sens, que s'agissant plus particulièrement de la nationalité congolaise, cela se prouvait par la présentation du certificat de nationalité. « Ainsi,



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba/Adiac

si certains services de l'Etat émettent quelques doutes sur la nationalité congolaise de certains candidats, il leur revient de saisir les

juridictions compétentes et non pas requérir à votre institution de déclarer irrécouvrables leurs candidatures sur la base de leurs simples

allégations », a fait savoir l'ONG dans cette interpellation de la centrale électorale.

**Lucien Dianzenza**

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Léon Kengo wa Dondo veut des scrutins inclusifs

**Le président du Sénat, longtemps connu pour sa discrétion, est finalement sorti de son mutisme pour commenter, le 20 août, l'actualité politique de son pays au cours d'une interview sur Radio France internationale (RFI).**

Le président du Sénat a donné, via l'entretien accordé à RFI, sa position sur divers sujets qui, actuellement, sont au cœur de la chronique politique dont la renonciation par Joseph Kabila à briguer un mandat supplémentaire.

Pour Léon Kengo wa Dondo, le geste posé par le chef de l'Etat ne peut surprendre outre mesure étant entendu qu'il procède du respect de la Constitution. Tout en saluant cette décision, il s'est cependant montré quelque peu dubitatif sur la désignation de Ramazani Shadary comme son potentiel successeur. « Je ne me suis pas appesanti sur son profil. Il ne vient pas en orphelin à cette élection, il a un père, Joseph Kabila, qui l'a présenté, qui va le soutenir », a-t-il réagi. Des propos qui trahissent, selon maints analystes, l'embaras du président du Sé-



Léon Kengo wa Dondo

nat, par ailleurs membre du Front commun pour le Congo nation, à soutenir un candidat qui, vraisemblablement, ne semble pas le convaincre. « L'élection, c'est un nom devant son peuple. Même si le président l'a désigné, ça peut ne pas aller », a-t-il asséné, tout en n'écartant pas un scénario à la Medvedev-Poutine qui pourrait avoir motivé ce choix. Un scénario qu'il juge crédible. « Le président est le garant de la Constitution. Il a respecté cette Constitution, personne ne peut émettre de critiques. Analysons tout : il fait passer Ramazani,

Ramazani peut être élu une fois, lui peut revenir. Moi, je crois qu'il a bien joué. S'il revient après, il peut rester autant qu'il veut », s'en est-il expliqué.

Au journaliste qui cherchait à lui tirer le ver du nez afin de connaître sur quel candidat il jetait son dévolu pour la présidentielle de décembre, Léon Kengo wa Dondo est resté évasif. « J'attends que la Commission électorale [Céni] présente la liste des candidats à l'élection présidentielle. Je ferai mon choix. Je l'ai fait déjà une fois », a-t-il déclaré. Le soutien au candidat du FCC n'est

pas automatique ni systématique. Quoique signataire de la Charte de cette plate-forme qui impose à ses membres de soutenir son candidat à la présidentielle, le président du Sénat préfère garder ses distances en faisant valoir son indépendance d'esprit. « Cette charte ne veut pas dire que l'on doit soutenir obligatoirement Shadary. On a aussi le droit de regard. Je suis libre », a-t-il lancé. Se gardant d'avancer un quelconque nom du candidat qui bénéficiera éventuellement de son soutien, l'invité Afrique de RFI a plaidé pour l'inclusivité des élections, tout en appelant au retour de Moïse Katumbi qui n'a hélas pu déposer sa candidature dans les délais. « On doit faire en sorte que tous ceux qui veulent se présenter se présentent. Je suis pour que Moïse Katumbi rentre et se présente. Et il n'est pas dit, parce qu'il se présente, qu'il sera élu. On doit donner à tout le monde les mêmes cartes de manière à ce qu'on ne critique pas qu'on a exclu l'un ou l'autre. L'exclure, c'est avoir peur qu'il se présente et qu'il puisse être élu. Il vaut mieux qu'il se pré-

sente. S'il n'est pas élu, il baissera ses prétentions. Et s'il est élu, c'est très bien, il est le fils du pays », a déclaré Léon Kengo wa Dondo.

Un point de vue aux antipodes de celui du gouvernement qui considère l'ex-gouverneur du Katanga, condamné à trois ans de prison, comme persona non grata. Le président du Sénat a relativisé la décision gouvernementale : « Oui, mais maintenant nous sommes au début des élections. Mon souhait le plus clair, c'est que tout le monde se présente. Et comme il a été condamné, qu'il demande au président de pouvoir l'amnistier. La seule possibilité qu'il ait, c'est de bénéficier de l'amnistie, comme ce que l'on poursuit sont des faits politiques ».

Abordant la problématique d'une candidature commune de l'opposition, il l'a exhortée à s'y plier car dans son entendement, c'est la seule alternative pour elle de gagner les élections. « Si l'opposition veut sortir gagnante, ils doivent se mettre tous ensemble. S'ils ne le font pas, je doute qu'ils gagnent », a-t-il conseillé.

**Alain Dasso**

## NORD-KIVU

## Cinquante-trois enfants orphelins malades d'Ebola

**Dans un communiqué rendu public, l'Unicef indique que les enfants représentent une proportion élevée des personnes touchées par l'épidémie en cours dans la province.**

L'Unicef a identifié à ce jour cinquante-trois enfants orphelins atteints d'Ebola dont deux sont déjà décédés. Préoccupée par cette situation, cette agence de l'ONU plaide pour une assistance particulière en leur faveur. « Les enfants affectés par l'épidémie d'Ebola ont besoin d'une attention et d'une assistance particulières. Ce sont généralement les femmes qui s'occupent des enfants et quand elles sont infectées par la maladie, il y a un grand risque que leurs enfants et leurs familles deviennent vulnérables », a déclaré le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RD Congo.

L'impact de la maladie sur les enfants, a-t-il souligné, ne se limite pas à ceux qui ont été infectés ou sont suspectés de l'être. « De nombreux enfants

sont confrontés à la maladie ou au décès de leurs parents et de leurs proches. Certains ont perdu un grand nombre de membres de leur famille et se retrouvent seuls. Ces orphelins ont un besoin urgent de notre soutien », a-t-il insisté.

Aux centres de traitement Ebola de Beni et Mangina, six enfants y sont actuellement pris en charge. L'Unicef et ses partenaires ont également formé quatre-vingt-huit travailleurs psychosociaux pour aider et reconforter les enfants dans les centres de traitement et pour soutenir ceux qui sont déchargés des centres et déclarés libres d'Ebola mais risquent d'être stigmatisés au sein de la communauté. Les travailleurs psychosociaux organisent des activités de sensibilisation afin de faciliter le retour de ces enfants dans leurs communautés.

L'organisation recherche et assiste des familles d'accueil pour les enfants orphelins en leur fournissant une aide psychosociale, matérielle et alimentaire.

**Blandine Lusimana**

## CAMPAGNE D'INSCRIPTION EN 1ÈRE ANNÉE PRIMAIRE

## Deux millions d'enfants de 6 et 7 ans ciblés

**L'Ecole primaire 3 et 4 Kabinda a servi de cadre, le 21 août, à la cérémonie officielle de lancement des inscriptions des enfants ciblés au titre de l'année scolaire 2018-2019, sous le patronage du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Gaston Musemena Bon.**

Selon le représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Gianfranco Rotigliano, la campagne d'inscription 2018-2019 constitue une action significative dans la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (2016-2025) ainsi que dans le processus devant conduire à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 qui vise à garantir, d'ici à 2030, une éducation de qualité à tous les enfants. Il a révélé que d'après l'enquête réalisée en 2012 relative aux

enfants et adolescents en dehors de l'école, 7,4 millions d'enfants et adolescents de 5-17 ans sont hors du système scolaire. Parmi eux, presque trois sur dix - soit deux millions d'enfants - sont âgés de 6 ou 7 ans et sont admissibles en première année primaire. « J'invite tous les acteurs du secteur de l'éducation et les parents à se mobiliser pour une inscription massive en première année primaire de tous les enfants concernés, sans aucune discrimination », a-t-il déclaré, tout en rappelant que les progrès très encourageants des taux nets d'admission au primaire au niveau national sont passés de 50 % en 2009-2010 à 69,8 en 2014-2015.

Pour le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires, les indicateurs de couverture, d'accès et d'achèvement au

primaire se sont améliorés. « Je lance donc un appel vibrant à toute la population de la RDC et aux parents en particulier à inscrire les enfants de 6 et 7 ans à l'école, à participer activement à leur rétention à l'école et à contribuer à l'achèvement de tout le cycle de leur scolarité au niveau primaire », a invité Gaston Musemena Bon. Le ministre a annoncé que plusieurs activités de rétention à l'école des enfants nouvellement inscrits seront menées pendant cette campagne. Il s'agit notamment de la distribution des fournitures scolaires, la réhabilitation des écoles ainsi que les mesures de protection sociale en faveur des enfants vulnérables. Cette campagne d'inscription scolaire des enfants de 6 et 7 ans intervient deux semaines avant la rentrée scolaire prévue pour le 3 septembre, conformément au calendrier scolaire.

**B.L.**

# IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## COOPÉRATION

## La Chine pour une nouvelle vision du partenariat avec le Congo

**A l'occasion d'un échange, le 21 août à Brazzaville, avec des responsables des médias, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a annoncé que son pays entend, lors du forum de coopération sino-africain prévu début septembre à Beijing, tracer une nouvelle vision afin de renforcer le partenariat entre les deux pays pour**

**s'adapter au contexte mondial actuel.**

« Le monde évoluant, seule la coopération permettra de faire face aux défis actuels, notamment ceux liés, entre autres, à la pauvreté, le radicalisme, la corruption et le protectionnisme. Car aucun pays ne peut faire face à ces défis tout seul », a précisé le diplomate chinois.

Avec comme thème « Construire ensemble une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide », le forum de Beijing vise à apporter une nouveauté dans le cadre de la coopération sino-africaine. Il constitue, pour la République du Congo, un événement majeur marquant la troisième visite en Chine de son président, Denis Sassou N'Guesso, depuis l'arrivée au pouvoir de son homologue chinois, Xi Jinping.

« Le Congo est devenu un des grands pionniers de la coopération sino-africaine. Les visites répétées (2014, 2016) et celle attendue en septembre donnent la preuve de l'engagement de ces deux Etats d'aller vers des horizons nouveaux pour le Congo qui cherche des voies de sortie de la crise afin d'aller vers le développement économique », a indiqué Ma Fulin.

Justifiant le thème de ce forum, l'ambassadeur chinois a rappelé qu'il s'agit là d'un nouveau départ pour l'approfondissement du partenariat entre la Chine et les pays africains dans divers domaines.

Pour le cas spécifique du Congo, il s'agit d'aller vers des objectifs nouveaux permettant de promouvoir le déve-

loppement des deux parties, renforcer la compréhension mutuelle et construire une communauté de destin commun.

Moment propice pour dresser le bilan du passé et tracer une nouvelle voie, le forum de Beijing auquel prendra part Denis Sassou N'Guesso sera également, pour la partie chinoise, l'occasion d'annoncer des nouvelles mesures en rapport avec la situation financière difficile que traverse le Congo dont l'économie est fortement dépendante du pétrole.

#### Promouvoir le développement partagé

« Comme la Chine promeut le développement partagé, il est donc de mise qu'une nouvelle voie soit tracée, dans le cadre d'une réorientation de la coopération qui tient compte de la situation actuelle que traverse le Congo », a souligné Ma Fulin.

Selon lui, il est temps que les deux Etats lancent de nouvelles mesures pour renforcer la coopération déjà existante et au-delà faire un état des lieux,



L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, pendant l'échange avec la presse/Adiac

question de voir ce qui a été satisfaisant et restructurer ce qui nécessite une réorientation.

En effet, si les interventions chinoises en Afrique en général et au Congo en particulier étaient beaucoup plus centrées dans les infrastructures, l'option actuelle est de l'accompagner dans la diversification des stratégies d'investissement dans divers secteurs économiques.

« La Chine est prête à soutenir le Congo à surmonter ses difficultés actuelles, notamment dans les négo-

ciations avec le Fonds monétaire international. Car c'est le Congo qui détient sa propre clé pour sortir de cette situation et parvenir à un probable accord », a rappelé l'ambassadeur, précisant que lors de sa visite en Chine, le chef de l'Etat congolais sera reçu par son homologue ainsi que par le Premier ministre et participera à la quatrième édition du forum sur investir en Afrique. De même, il visitera certaines provinces et se rendra également à Shanghai.

**Guy-Gervais Kitina**

## Centrafrique

### ASSISTANCE

### Les humanitaires éprouvent d'énormes difficultés dans leur travail

Le pays est classé troisième au monde parmi les plus hostiles, selon le bureau de l'ONU à l'aide humanitaire (Ocha).

La République centrafricaine reste un pays difficile pour l'action humanitaire. C'est ce qui ressort des travailleurs du domaine, lors de la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le 19 août à travers le monde. Avec sa superficie de 623 000Km<sup>2</sup>, la Centrafrique est en proie à une violence depuis plusieurs années, rendant ainsi l'assistance humanitaire une nécessité absolue. C'est dans ce contexte que de nombreuses organisations humanitaires sont au chevet de ce pays qui en a tant besoin. Sauf que dans leur approche d'aider la population vulnérable, plusieurs acteurs humanitaires sont soit tués, soit pillés à travers le pays. Dès lors, les voix s'élèvent pour dire non à la violence contre les acteurs humanitaires.

Najat Rochdi, coordonnatrice des humanitaires en Centrafrique, a expliqué : « Cette année, six acteurs humanitaires ont été tués. Alors qu'ils apportaient de l'aide aux personnes qui sont dans le besoin, le plus récent a perdu la vie il y a tout juste deux semaines à Alindao. Du début de l'année jusqu'à la fin du mois de juillet, deux cent cinq incidents ont directement affecté les humanitaires, soit un incident par jour.

Les vols et les agressions contre le personnel humanitaire représentent plus de 80% des incidents dont ils en sont victimes ».

Elle a ajouté : « L'humanitaire que je suis, devant ce constat, je vais exprimer ma colère, je vais exprimer mon indignation. Je vais condamner fermement ces actes abjects, ces actes lâches. Je condamne, je condamne, je condamne ».

Augustin Dibert, membre du comité d'organisation de cette journée, a invité les Centrafricains à aider les humanitaires. « Les civils ne sont pas la cible, les humanitaires ne sont pas la cible. Et donc nous devons les aider à accomplir leur travail en toute sérénité et en toute sécurité », a-t-il lancé.

La communauté humanitaire en Centrafrique joue un rôle très important pour la protection mais aussi la résilience de la population affectée. Son grand défi reste celui du sous financement de ses actions et l'inobservation du droit humanitaire international par les groupes armés qui n'hésitent pas à perpétrer des violences contre elle.

### JUSTICE

### La Cour criminelle condamne quatre accusés à vingt ans de travaux forcés

L'instance judiciaire a rendu son arrêt, le 20 août, sur les affaires le ministère public contre les quatre accusés poursuivis pour six chefs d'accusation dont l'association des malfaiteurs et détention illégale d'armes.

Les quatre personnes jugées sont condamnées à vingt ans des travaux forcés et doivent payer un franc symbolique aux organisations des droits de l'Homme.

Sur les six chefs d'accusation, la cour a acquitté les accusés des infractions d'assassinat, de crime de guerre et de crime contre l'humanité ainsi que d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Elle accorde les circonstances atténuantes. Il s'agit de Mansour Mahamat, Aliou Bi, Salet Modjirou et Yaya Abakar qui sont condamnés à vingt ans des travaux forcés pour les autres infractions, à savoir association des malfaiteurs, détention illégale d'armes et minutes de guerre.

« La cour condamne les accusés à vingt ans des travaux forcés et elle ordonne la confiscation des véhicules, armes et munitions de guerre saisis au profit de l'Etat centrafricain », a prononcé le président de la cour.

Selon le conseil des accusés, la cour a dit le droit. La défense a plaidé pour l'acquittement des autres infractions qui, d'après Me Jean Edouard Andjigbo-Ndianga, ne sont pas établies. « Pour nous les avocats de la défense, c'est une victoire puisque la cour nous a suivis dans nos plaidoiries où nous avons demandé l'indulgence et elle a accordé les circonstances atténuantes », a-t-il apprécié.

Les quatre accusés proches de l'UPC d'Ali Darass ont été arrêtés à Bambari, dans la Ouaka, par la Minusca entre 2017.

**RJDH**

## CONCURRENCE DÉLOYALE

# L'Union européenne inflige une amende record de 4,34 milliards d'euros à Google

**Le géant américain est sanctionné pour avoir abusé de la position dominante de son système d'exploitation pour smartphone, Android, afin d'asseoir l'hégémonie de son service de recherche en ligne.**

L'Union européenne (UE) pourrait retenir jusqu'à 5% du chiffre d'affaires journalier du géant du web si celui-ci ne met pas fin à ses pratiques jugées illégales en matière de concurrence. Google a déjà annoncé son intention de faire appel.

**«Des pratiques illégales» pour conforter sa suprématie**

Cette sanction financière pulvérise le précédent record, déjà détenu par Google. «Google a utilisé des pratiques illégales pour cimenter sa position dominante dans la recherche sur internet»,

a accusé la Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

«Le moteur de recherche de Google est son produit phare. Chaque année, Google génère plus de quatre-vingt-quinze milliards de dollars de revenus grâce aux publicités montrées et cliquées par les utilisateurs de Google Search et une grande partie de ses revenus est due à la montée en puissance des appareils mobiles comme les smartphones et les tablettes», a-t-elle ajouté.

Google avait été déjà condamnée par la Commission européenne, le 27 juin 2017, à payer une amende record de 2,42 milliards d'euros pour avoir abusé de sa position dominante dans la recherche en ligne en favorisant son comparateur de prix «Google shopping», au détriment de

services concurrents. Le montant de l'amende est décidé au dernier moment et peut atteindre théoriquement, selon les règles de la concurrence européenne, jusqu'à 10% du chiffre d'affaires global de l'entreprise.

**Les plus grosses amendes infligées par l'UE pour abus de position dominante**

Le géant de l'internet n'en est pas à sa première condamnation par Bruxelles, même si l'amende qui vient d'être infligée dépasse de loin les précédentes peines.

1 - 2,42 milliards pour Google en 2017.

2 - 1,06 milliard pour Intel en 2009.

3 - 997 millions pour Qualcomm en 2018.

4 - 497 millions pour Microsoft en 2004.

**Noël Ndong**

## LIBYE

# Les autorités appelées à poursuivre les groupes armés en justice

**La mission de l'ONU dans le pays a publié, le 20 août, un communiqué demandant au gouvernement d'union nationale à traduire en justice les groupes armés entravant le bon fonctionnement des institutions étatiques dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011.**

L'appel des Nations unies survient après un nouvel acte de violence commis la semaine dernière contre la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Cette compagnie basée à Tripoli a indiqué que des hommes d'un groupe armé qui dépend du ministère de l'Intérieur étaient entrés de force dans l'un de ses sièges pour « arrêter » son patron. Un agissement à répétition et la NOC n'est pas la seule institution libyenne qui en est victime.

Le Fonds souverain libyen d'investissements (la Libyan Investment Authority, LIA) qui gère l'argent du pays à l'étranger a dû quitter récem-

ment ses bureaux du centre de Tripoli pour un lieu plus « sécurisé » à cause des menaces des miliciens. Ceux-ci s'ingéraient dans le travail de ses employés.

Les institutions libyennes sont régulièrement devenues la cible de harcèlements et d'intimidations de la part de groupes armés opérant techniquement sous la coupe du ministère de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale. Mais ils agissent selon leur propre agenda et leurs intérêts, surtout quand il s'agit de réaliser un maximum de gain financier.

Tout en condamnant fermement les actes violents des

milices envers les institutions libyennes, la mission des Nations unies en Libye appelle le gouvernement d'union nationale et les pays occidentaux à « poursuivre en justice les responsables » de tels actes « criminels ». Elle dit vouloir examiner la possibilité de sanctionner ceux qui entravent ou menacent l'action des institutions libyennes.

Le communiqué de l'ONU suit de quelques jours la rencontre, le 18 août, entre le directeur exécutif du Fonds souverain libyen et la conseillère politique de l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Stéphanie Williams.

« Ce n'est qu'en assurant la sécurité et la sûreté des institutions, du personnel et des infrastructures souverains de la Libye que ceux-ci pourront continuer à servir le peuple libyen », a déclaré Stéphanie Williams.

**Yvette Reine Nzaba**

## MALI

# La Francophonie salue la bonne tenue de l'élection présidentielle

**Un jour après la publication des résultats définitifs du second tour par la Cour constitutionnelle du pays, Michaëlle Jean a déclaré qu'elle demeure confiante du sens de responsabilité de l'ensemble de la classe politique malienne pour reconnaître la souveraineté de l'expression du suffrage par le peuple.**

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a encouragé et félicité, dans une déclaration le 21 août, le peuple malien en général et le président Ibrahim Boubacar Keïta en particulier pour sa réélection. « Je tiens à adresser mes vives félicitations à son excellence M. Ibrahim Boubacar Keïta pour sa réélection et à lui exprimer mes vœux les plus sincères de succès », a indiqué Michaëlle Jean.

Rendant, par ailleurs, hommage au peuple du Mali et à tous ceux qui ont œuvré avec un égal courage pour le respect et la bonne marche du processus électoral, sans se laisser dérouter par les nombreuses actions de terreur et de déstabilisation, la secrétaire générale de l'OIF a reconnu que cette élection témoigne de la ferme détermination des Maliens à contribuer sans réserve au rétablissement d'une paix durable dans leur pays.

Cependant, pour elle, la communauté internationale a joué un rôle important dans la réussite de cette épreuve difficile, en se mobilisant dans tous les sens. Cette action, a-t-elle dit, s'inscrivait dans

une démarche coordonnée et complémentaire.

« Je suis très satisfaite de l'appui des autres institutions. D'autant plus qu'elles ont su soutenir de manière significative les organisateurs de cette élection ainsi que l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile dans cette étape décisive », a précisé Michaëlle Jean. Elle a insisté sur le fait que les autorités du pays, en collaboration avec les institutions internationales, doivent dans le même esprit intensifier cette coopération agissante pour contribuer au retour d'une paix durable et de la stabilité qui constituent des conditions essentielles pour la relance de la croissance et du développement au Mali et dans la sous-région.

Parlant des actions de son organisation, la responsable de l'OIF a souligné que son institution est disponible pour intervenir dans d'autres pays comme elle l'a fait au Mali. Pendant plus d'une année, a-t-elle fait savoir, la Francophonie a mobilisé un soutien multiforme, notamment dans les domaines du fichier électoral, du renforcement des capacités des agents électoraux et des acteurs de la société civile afin de promouvoir et contribuer à la réussite de cette élection. A cela s'ajoutent les deux missions d'information et de contact conduites par l'envoyé spécial de la Francophonie pour le Mali, l'ancien Premier ministre de Djibouti Dileita Mohamed Dileita, lors des deux tours de cette élection présidentielle.

**Rock Ngassakys**

# Emmanuel Macron félicite Ibrahim Boubacar Keïta pour sa réélection

Le président français a appelé son homologue malien pour le féliciter après sa réélection à la magistrature suprême, selon un communiqué.

Emmanuel Macron a rendu hommage à l'ensemble des acteurs maliens qui se sont mobilisés pour la tenue des élections et salué la contribution des observateurs nationaux et internationaux.

Il a réitéré, par ailleurs, l'engagement de la France à se tenir aux côtés des autorités et du peuple maliens afin de surmonter le défi de la lutte contre le terrorisme et favoriser l'investissement et le développement économique.

**N. Nd.**



# L'Afrique en bref

## Gabon : disparition d'un tanker avec dix-sept marins géorgiens à bord

Un tanker battant pavillon panaméen est porté disparu depuis une semaine au large du Gabon, a appris l'AFP de sources militaires en Afrique centrale.

Le gouvernement géorgien a affirmé que dix-sept de ses ressortissants, tous marins, se trouvaient à bord. Ce tanker de 121 m de long, le Pantelena, « a disparu des écrans » depuis le 14 août et se situait « entre les eaux du Gabon et de Sao-Tome-et-Principe », selon une des sources militaires régionales. A Tbilissi, le ministère des Affaires étrangères a précisé qu'il y avait dix-sept marins géorgiens à bord.

Le navire, construit en 2006 et d'une capacité de sept mille tonnes, appartient à la société grecque Lotus Shipping qui a lancé une opération de recherches, conjointement avec « les forces maritimes régionales et du Royaume Uni (UKMTO), en coordination avec les autorités géorgiennes », selon le communiqué de Tbilissi.

Le Pantelena « a coupé le système de balise qui émet sa position », d'après une source militaire régionale, précisant que « la première chose que font les pirates quand ils abordent un bateau, c'est couper cette balise ».

« Nous avons reçu un message de détresse sur la radio et nous avons alerté la marine gabonaise », a indiqué sous couvert de l'anonymat un membre de l'équipage d'un navire naviguant entre Libreville et Port-Gentil, la capitale économique gabonaise.

« Nous avons reçu une alerte de la part d'un navire assurant la liaison avec Port-Gentil concernant le Pantelena mais nous n'avons pas eu assez d'informations pour une intervention », a déclaré un membre de la marine gabonaise à l'AFP, précisant que « la sécurité maritime a été renforcée au niveau de Port-Gentil ».

La marine de Sao Tome et Principe, archipel au large du Gabon, a également lancé des recherches depuis la disparition du tanker à l'aide d'un patrouilleur composé de trente membres d'équipage portugais et santoméens, a indiqué à l'AFP le commandant des garde-côtes, Joao Idalécio.

Le golfe de Guinée est devenu un épice de la piraterie maritime, selon le Bureau maritime international.

## Centrafrique-Russie.

La Russie va former dans ses écoles militaires des soldats centrafricains en vertu d'un accord signé mardi entre les deux pays dont les liens ont été mis en lumière récemment par l'assassinat de trois journalistes russes. Cet accord « va contribuer à renforcer nos liens dans le domaine de la défense », a souligné le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, cité par les agences russes après la signature d'un accord intergouvernemental avec son homologue centrafricaine, Marie-Noëlle Koyara. La Centrafrique est vue « comme un partenaire prometteur sur le continent africain », a ajouté le ministre russe, présent à l'inauguration d'un forum militaire à Koubinka (région de Moscou). Selon Marie-Noëlle Koyara, le document porte notamment sur la formation des forces armées centrafricaines.

Sergueï Choïgou a rappelé les liens qui unissaient la Centrafrique à l'URSS quand jusqu'à cent cinquante conseillers soviétiques y travaillaient. Il a également signé un accord militaire avec le Burkina Faso mardi, qualifiant également ce pays de « partenaire

prometteur », notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

## Etats-Unis /Afrique.

La première dame des Etats-Unis, Melania Trump, a annoncé lundi qu'elle se rendrait, seule, en tournée en Afrique cette année, sans préciser dans quels pays la mènerait son voyage. « Ce sera mon premier voyage en Afrique et je suis enthousiaste à l'idée de m'instruire sur les questions concernant les enfants sur le continent tout en m'informant sur sa riche histoire et sa culture », a écrit Melania Trump dans un communiqué. La première dame n'a pas donné davantage de précisions mais selon sa directrice de communication, Stephanie Grisham, la Maison-Blanche fournira des précisions dans les semaines à venir.

Melania Trump, qui a accompagné son mari lors de plusieurs voyages, s'est déjà rendue seule au Canada. « J'ai hâte de mettre en lumière le travail humanitaire et les projets de développement réussis menés dans plusieurs pays » africains, a-t-elle ajouté. Le président Donald Trump ne s'est pas encore rendu en Afrique depuis sa prise de fonctions et aurait par le passé dénoncé l'immigration en provenance de « pays de merde », en référence notamment à des pays africains.

Maroc-armée. Le gouvernement marocain a décidé, le 20 août, de rétablir un service militaire obligatoire d'un an pour tous les jeunes de 19 à 25 ans. Le rétablissement de la conscription douze ans après sa suppression vise précisément à améliorer « l'intégration dans la vie professionnelle et sociale » des jeunes. Cette mesure a été annoncée en même temps qu'une réforme de l'éducation qui prévoit de scolariser les enfants à partir de 4 ans, de rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans (au lieu de 15 actuellement) avec un nouveau modèle pédagogique plus performant.

## Sierra Leone.

Le président de Sierra Leone, Julius Maada Bio, a lancé, le 20 août à Freetown, son programme pour un enseignement primaire et secondaire gratuit à partir de septembre, concrétisant ainsi une promesse de sa campagne pour l'élection présidentielle.

Zambie-Ethiopie. La compagnie aérienne nationale zambienne espère reprendre prochainement son activité, interrompue depuis vingt-quatre ans, grâce à un accord signé avec Ethiopian Airlines qui a prévu d'investir vingt-six millions d'euros dans son redécolage.

Foot-Abuja. La Fédération nigériane de football (NFF) ne sera finalement pas suspendue par la Fifa qui menaçait d'appliquer une telle sanction en raison d'interventions des autorités locales dans ses affaires, assimilées à une ingérence. L'instance internationale du football a indiqué avoir reçu confirmation que la NFF avait repris les choses en main : son président, Amaju Pinnick, et son secrétaire général, Mohammed Sanusi, ont repris leurs fonctions, ce que la Fifa avait exigé. « Au vu de ces circonstances la Fifa estime que les conditions imposées (...) sont réunies et qu'en conséquence la suspension de la NFF ne prendra pas effet », a indiqué la Fédération internationale dans un communiqué. « La Fifa va continuer à suivre de près la situation afin de s'assurer que ses règles soient strictement appliquées », a indiqué l'instance internationale de football.

## COOPÉRATION

## Brazzaville et Bangui entendent raffermir leurs relations

**Le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadera, a séjourné du 20 au 21 août à Oyo, dans le département de la Cuvette, où il s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Les deux chefs d'Etat ont convenu de renforcer leurs relations d'amitié, de fraternité et de coopération.**

Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera ont eu un large échange de vues sur les questions bilatérales, régionales et internationales, et se sont réjouis de l'excellence de leurs relations de coopération.

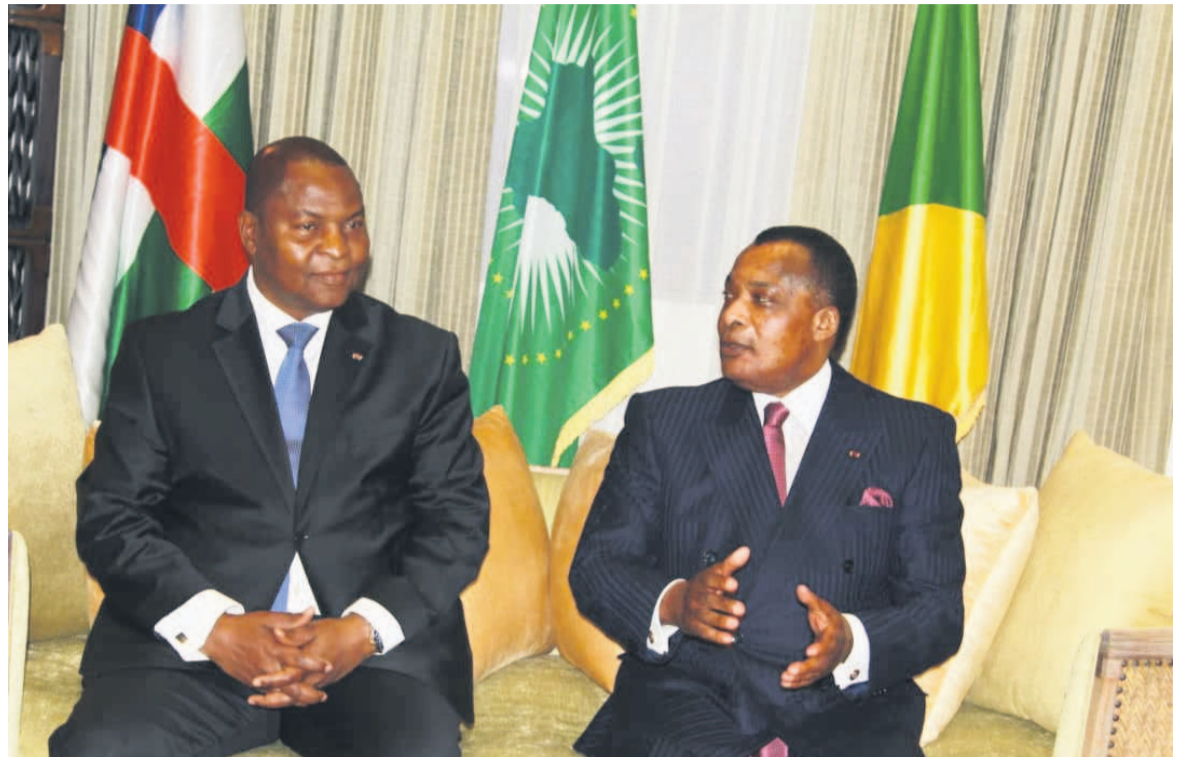
Selon le communiqué de presse publié à l'issue de cette visite, le chef de l'Etat congolais a salué les efforts déployés par son homologue centrafricain dans le cadre de la sécurisation, de la stabilisation et de la réconciliation nationale. Il l'a encouragé à poursuivre ces efforts en faveur de la paix, de la démocratie, du redressement économique et de la cohésion sociale.

De son côté, le président Touadera a salué l'engagement de son homologue congolais dans la recherche d'une paix durable en RCA ainsi que son action en faveur de la résolution des crises prévalant dans la région des

Grands Lacs.

Les deux chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation face aux situations au Sud-Soudan, en Somalie et en Libye tout en exhortant les acteurs impliqués dans ces crises à privilégier le dialogue pour garantir la paix et la stabilité. Ils ont également salué les progrès réalisés dans le règlement du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Les deux personnalités ont exprimé leur foi et leur engagement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et souligné l'importance de l'intégration régionale dans la réalisation des objectifs de développement du continent. Elles ont salué les conclusions du sommet des chefs d'Etat de l'UA, tenu du 1er au 2 juillet dernier à Nouakchott, en Mauritanie.

Les deux présidents ont réitéré l'appel lancé à l'UA par les chefs d'Etat de la Cédéao



*Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera*

et de la CEEAC, en vue de rechercher avec les Nations unies les moyens de lever l'embargo imposé au gouvernement légitime de la RCA. En effet, les chefs d'Etat de ces deux communautés régionales s'étaient retrouvés le 30 juillet dernier à Lomé, au Togo, dans le cadre d'un sommet conjoint sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Par ailleurs, les présidents congolais et centrafricain ont lancé un appel à la communauté internationale et aux pays africains d'apporter leur soutien à l'initiative africaine de la paix en RCA. Ils se sont inclinés devant la mémoire de l'ancien secrétaire général des Nations unies et Prix Nobel de la paix, Kofi Annan, décédé le 18 août.

Notons que le président Touadera s'est recueilli sur

la tombe de l'ex-première dame du Gabon et fille aînée du chef de l'Etat congolais, Edith Lucie Bongo Ondimba. Son séjour à Oyo a aussi été marqué par la visite des activités économiques et agropastorales, notamment l'usine de fabrication de lait et de fromage ainsi que les fermes de Kila I et II, l'élevage d'autruches et l'abattoir de Mbobo.

**Christian Brice Elion**

## PND 2018-2022

## Le renforcement de la gouvernance retenu comme axe prioritaire

**Le Programme national de développement (PND) comprend désormais trois axes stratégiques prioritaires avec l'introduction de la gouvernance. A l'issue de leurs dernières sessions, les deux chambres du parlement ont poposé la mise en place d'un office technique de la gouvernance pour évaluer les indicateurs de performance.**

En plus du premier dispositif du PND 2018-2022, les parlementaires ont proposé la mise en œuvre d'un mécanisme efficace de suivi et d'alerte au niveau de l'endettement ainsi que de la qualité de la dette. Ils ont également invité l'exécutif à observer le principe de rigueur et de redevabilité « pour éviter les dérapages ».

L'une des six composantes du document politique, le programme pluriannuel d'investissements publics, a été retirée du texte. Il ne reste

que le cadre stratégique de développement ; le programme pluriannuel d'actions prioritaires ; le document cadre de politique et de programmation macroéconomique et budgétaire à moyen terme ; le document cadre de suivi et d'évaluation des programmes PND et le guide des processus et de procédures de mise en œuvre. Le document est en instance de promulgation après le vote du Sénat, le 13 août, et de l'Assemblée nationale, deux jours plutôt. Mais la ministre

du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babackas, avait déjà fait une projection de l'urgence. « (...) Sur la mobilisation des ressources externes et domestiques avec en ligne de mire une amélioration de l'intermédiation financière régionale ; la préservation des infrastructures existantes et leur rentabilité et surtout l'amélioration du climat des affaires », énumérait-elle, le 28 juin dernier.

Enfin, ce PND englobe les cibles prioritaires du Congo en matière des Objectifs de développement durable, à savoir l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la diversification économique ainsi que l'engagement de l'Etat à



*La ministre du Plan, Ingrid Olga Ebouka-Babackas*

produire les données et informations statistiques fiables nécessaires pour l'atteinte des

résultats des politiques mises en œuvre.

**Fiacre Kombo**

## CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

## Une lueur d'espoir pour le Tri-national de la Sangha

La fondation en charge du parc vient de publier le bilan de ses activités 2017 jugé satisfaisant. D'où la contribution additionnelle de la coopération allemande, trente millions d'euros, destinée au capital de la fondation et au financement direct de la zone RCA/Congo.



Des éléphants dans le Parc national Nouabalé-Ndoki

Un complexe transfrontalier situé dans le nord-ouest du Bassin du Congo, le Tri-national de la Sangha regroupe trois parcs nationaux contigus couvrant une superficie totale de 754,286 hectares. Il s'agit du Parc national de Lobéké, au Cameroun; du Parc national de Nouabalé-Ndoki, au Congo; et du Parc national de Dzanga-Ndoki, en République centrafricaine (RCA). La fondation a dû s'investir pleinement afin de sauver ces immenses ressources

classées au patrimoine de l'Unesco, grâce également aux autres acteurs de la société civile. Cet engagement a permis aussi bien de protéger la biodiversité des forêts du Cameroun, de la RCA et du Congo-Brazzaville que d'améliorer le sort des éléphants et des grands singes parmi la très riche faune du Tri-national de la Sangha en proie au braconnage.

La fondation a, dans son rapport, insisté sur l'importante mobilisation faite en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers, la lutte contre le grand braconnage et l'exploitation inconsidérée des ressources ligneuses. Elle a également salué la contribution de la coopération allemande qui, à travers son établissement de crédit la KFW, a oc-

troyé vingt-cinq millions d'euros au profit de son capital et cinq millions pour le financement direct des activités de terrain des segments RCA et Congo du TNS.

« Ce rapport d'activités m'emplit une fois de plus d'un sentiment d'urgence pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être mais il suscite aussi de l'espoir de voir les mutations advenir et vivre le bonheur de

construire ensemble », a estimé Samuel Makon, le président du conseil d'administration de la fondation. Celui-ci veut être optimiste pour l'avenir surtout au partenariat que sa fondation entretient avec les autres parties prenantes de la société civile, les Etats et les bailleurs de fonds.

Aucune partie ne doit baisser les bras, alerte-t-on, car plus de 50 % des grands mammifères ont disparu dans le Tri-national en l'espace de vingt ans. Le complexe forestier élargi représentant environ 4,4 millions d'hectares est aussi menacé et la population d'éléphants et de grands singes fait l'objet d'un braconnage intense. De même, les peuples autochtones habitant les périphéries de la zone expriment un immense besoin d'encadrement pour leur développement.

**Fiacre Kombo**

## DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU

## Deux courants s'affrontent déjà dans la nouvelle société créée

Née sur les cendres de l'ancienne société, la Congolaise des eaux (LCDE) arrive sur fond de querelles et de contestations. Les agents affichent présentement leurs divergences suite à la nomination du nouveau directeur général de la société, Parfait Makita, et de son équipe.

La Congolaise des eaux (LCDE) a été créée le 27 juillet 2018, sur décision du conseil des ministres du 8 février dernier. Elle a un statut de société anonyme, assujettie aux règles Ohada.

Bénéficiant de ce statut juridique, l'équipe dirigeante de cette société publique ne devrait plus être nommée en conseil de ministres comme auparavant mais plutôt désignée par le conseil d'administration, seule instance habilitée. Ainsi, conformément à cette réglementation, la nouvelle équipe a été mise en place sous la direction de Parfait Makita en vue d'assurer la gestion de la société et conduire à bon port le processus de réformes en cours.

Seulement, à peine installée, cette équipe ne fait pas l'unanimité au sein des travailleurs, une frange d'agents refusant de la reconnaître.

Soucieux de voir le processus de réformes aboutir, un autre courant des agents de la LCDE, acquis au changement, a tenu, le 20 août à Brazzaville, une assemblée générale extraordinaire pour fustiger l'attitude de leurs collègues. « Les nouveaux dirigeants ont été nommés et devraient



Une vue des responsables du collectif des agents acquis au changement/Photo Adiac

être installés aussitôt. Contre toute attente, survint une agitation hystérique, l'œuvre d'une frange d'agents de l'ex-SNDE. Depuis trois semaines, ces agents égarés troublent le fonctionnement normal de nos services. Ils ont pris en otage notre direction générale et même empêché l'installation du nouveau directeur général. Ils menacent de fermer les vannes, les usines de production d'eau et d'aller illégalement en grève », a

dénoncé le collectif des agents acquis au changement, dans une déclaration commune.

Etant favorable au processus de réformes enclenché, ce collectif réuni autour de Dieudonné Elenka et de Bruno Olingou Okemba demande l'arrêt immédiat de ces troubles. Il invite le gouvernement à faire preuve d'autorité sur la question et exige l'installation dans un bref délai du nouveau directeur général.

**Firmin Oyé**

## ELEVAGE

## Des kits pour améliorer le développement de la production animale

La Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques, une agence d'exécution de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), vient de doter la République du Congo, des kits diagnostic pour la surveillance sérologique de la peste des Petits ruminants (PPR).

L'objectif visé est de contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique de contrôle et d'éradication de la PPR au Congo. « La PPR est une maladie très contagieuse qui cause d'importants dégâts dans les troupeaux d'ovins et de caprins dans plus de soixante-dix pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Les pertes annuelles ont été estimées à près de deux milliards de dollars chez des millions d'éleveurs », a expliqué le secrétaire exécutif de la Commission économique du bétail de la Cémac, Pedro Bayeme Ayingono.

« Des cas cliniques ont été formellement enregistrés dans la plupart des pays d'Afrique centrale. Ainsi, les contraintes sanitaires liées à la peste sont des obstacles au développement de la production locale de petits ruminants et des échanges des animaux et produits animaux d'Afrique centrale vers d'autres régions », a-t-il ajouté avant de renouveler sa disponibilité à accompagner le Congo dans cette lutte.

Remerciant la Cémac pour ce don, le conseiller à l'Agriculture, Jean Claude Elombila, a souligné que l'élevage des ruminants occupait une place de choix dans les stratégies de relance de la production animale, dans le cadre de la diversification de l'économie par l'agriculture.

La PPR a été signalée pour la première fois au Congo en 2005. Des analyses de laboratoire réalisées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays avaient confirmé les suspicions. Ainsi, pour contrôler et éradiquer ce fléau, le pays a adopté un plan stratégique national et une feuille de route alignés sur les stratégies mondiale et panafricaine qui préconisent le renforcement des services vétérinaires et le contrôle d'autres maladies prioritaires. Le centre national des épizooties surveillent actuellement huit maladies animales prioritaires, dont la peste. Son maillon central, le laboratoire de diagnostic vétérinaire de Brazzaville, dispose d'un plateau technique permettant de poser des diagnostics préliminaires en attendant les résultats des laboratoires de référence.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## POSTE

## La ville de Mossaka renouera bientôt avec les services postaux

**Les travaux de réhabilitation du bureau de poste de la localité, dans le département de la Cuvette, ont démarré et prendront fin d'ici à mi-septembre, a annoncé lundi, dans un entretien, la directrice générale de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), Ludovique Mbossa.**

« Avant la fin du mois de septembre, ce bureau de poste sera opérationnel. La population sera heureuse de renouer avec les services postaux et financiers offerts par des professionnels du métier de La Poste », a déclaré Ludovique Mbossa.

Le bureau de poste de Mossaka complètera la liste de ceux déjà réhabilités, dans le cadre d'un programme destiné à faire



Le bureau de poste de Mossaka en réhabilitation

de la poste l'un des leviers du développement inclusif et l'une des composantes essentielles de l'économie nationale. À l'intérieur du pays, sous l'égide du ministre en charge du secteur, quatre bureaux de poste sont déjà rouverts au public, à savoir les agences de Madingou, Ngo,

Abala et Mouyondzi.

Le secteur postal constitue un levier de développement inclusif et demeure une plate-forme essentielle pour la prestation des services publics, surtout dans l'hinterland. La compétitivité de la poste ne pourra venir que par la réouverture de tous

les bureaux de poste, a soutenu la directrice générale de la Sopéco. Mossaka est un important centre d'affaires. Dans le passé, l'apport de cette localité dans les recettes des produits et services postaux était considérable. Comme dans d'autres agences, le bureau de poste de Mossaka, outre les services classiques du courrier, bénéficiera sans doute d'un centre multimédia car la poste congolaise doit saisir cette opportunité qu'offrent l'internet et les technologies mobiles pour s'armer au développement et se réformer. Elle disposera d'une panoplie de services financiers, y compris ceux d'envoi de colis. Le gouvernement s'est, en effet, engagé à poursuivre le processus de réforme postale engagé en 2009. Le réseau postal

congolais a été détruit lors des événements malheureux que le pays a connus il y a une dizaine d'années. Ce patrimoine qui était constitué de cent dix-huit bureaux de postes en 1996 a été réduit à soixante-quatre établissements postaux ouverts au public.

L'année dernière, à l'occasion de la Journée mondiale de la Poste, Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, avait réitéré l'engagement qui passe par « l'attribution de la concession du service postal universel à la Sopéco », aux fins de lui permettre d'assurer la plénitude de ses missions de service public car confrontée à d'énormes difficultés opérationnelles et financières.

**Quentin Loubou**

## EDUCATION

## 519 candidats passent le concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo

**Les épreuves de l'examen ont été lancées, le 21 août, au Collège d'enseignement général Fraternité de Brazzaville, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, en compagnie du conseiller national à l'Éducation et à la recherche scientifique du président de la République, Louis Bakabadio.**

Au total, cinq cent dix-neuf candidats dont deux cent quatre-vingt-neuf garçons et deux cent trente filles disputent les cent vingt places réservées pour les lycées d'excellences de Mbounda et d'Oyo. En effet, le nombre d'admis de chaque département est de dix candidats.

La moyenne d'admission à ce concours est de 12. Les admis seront répartis dans les deux lycées. Ces postulants sont issus des écoles publiques et privées et avaient obtenu de fortes moyennes au titre de l'année scolaire 2017-2018.

Brazzaville seule compte cent huit candidats avec une participation de cinquante-neuf garçons et quarante-neuf filles. Comparativement à l'année 2017 qui avait vu la ville capitale présenter deux cents candidats, cette année l'effectif a baissé.

Le concours s'est déroulé en une seule journée avec les épreuves de mathématiques, dictée et questions, expression écrite et les questions de cours.



Le ministre Anatole Collinet Makosso lançant les épreuves/Adiac

Interrogé sur la baisse du taux des candidats de Brazzaville, le ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué que cela peut s'expliquer par le nombre limité de places qui décourage parfois les parents d'élèves.

Il a, en outre souligné que dans les salles d'examen, le principe de l'égalité de chance et de parité au concours a été respecté, avant de relever l'engagement des enfants à vouloir participer au concours. « Je suis venu pour souhaiter bonne chance aux candidats et pour les préparer psychologiquement par rapport au nombre de places limité pour ce concours. Nous leur avons dit que nous n'avons besoin que de dix meilleurs de chaque département ». Le ministre a exhorté ceux qui ne seront pas retenus à l'issue de ce concours de continuer à témoigner leurs établissements là où ils iront, en espérant avoir d'autres opportuni-

tés parce qu'il existe également des lycées interdépartementaux qui reçoivent les meilleurs élèves du pays après les classes de troisième.

Saluant l'initiative du président de la République d'avoir ouvert ces établissements de référence, il a indiqué que depuis pratiquement quatre ans, les résultats de ces établissements d'excellence sont satisfaisants aux examens d'Etat. Anatole Collinet Makosso a assuré les meilleurs élèves au baccalauréat session de juin 2018 qu'ils poursuivront leurs études dans les universités étrangères.

Notons que quelques candidats abordés à cette occasion ont laissé entendre qu'ils mettent leur confiance en Dieu malgré le fait que les places sont limitées. Ils viennent participer à ce concours avec toute la foi et le courage de leurs parents pour s'admettre.

**Lydie Gisèle Oko**

## COMMUNE DE KINTÉLÉ

## Les ex-occupants du complexe la Concorde réclament leur indemnisation

**Trois mille cents membres du collectif des anciens propriétaires de terrain de l'actuel site du complexe sportif et du Centre international de conférence de Kintélé se sont réunis, le 18 août, en assemblée générale, pour solliciter auprès du gouvernement le versement de leurs droits à la suite de l'expropriation.**

Depuis 2012, en effet, le site sur lequel ont été construits le complexe la Concorde et le Centre international de presse avait été déclaré d'utilité publique par le gouvernement qui avait pris l'engagement d'indemniser les occupants des lieux. Mais sur un total de quatre mille trois cents, mille deux cents ex-occupants seulement ont perçu cette indemnité, a-t-on appris.

Au cours de leur assemblée générale, le président du collectif, Giscard Ghislain Tiba, a plaidé pour une indemnisation totale et non partielle de tous les ex-occupants du site. « Une commission technique avait été mise en place au ministère des Grands travaux. De 2012 jusqu'en 2015, l'Etat pouvait bien indemniser tout le monde. Pourtant, notre indemnisation devrait être juste et préalable », a-t-il indiqué.

Eugène Issaka, l'un des occupants, a déclaré que le collectif a mené plusieurs démarches administratives auprès du mi-

nistère des Grands travaux pour que cette situation soit régularisée mais celles-ci sont demeurées vaines jusqu'à ce jour. Pour sa part, Rosine Bassanti, également ex-occupante, ne comprend pas pourquoi l'Etat n'arrive pas à trouver une solution à ce problème alors que tous ces ex-occupants sont listés sur un registre au ministère des Grands travaux. « L'argument relatif à la pléthore des effectifs des occupants des parcelles sur ce site n'est pas valable », a ajouté Léonie Mikemou, une autre ex-occupante, dénonçant la démarche du gouvernement qui n'a payé qu'une minorité des occupants au lieu de le faire pour tout le monde. Au terme de son assemblée générale, ce collectif a invité l'Etat à se pencher sérieusement sur cette question, se réservant le droit d'organiser un sit-in au ministère en charge des Grands travaux si une solution n'est pas envisagée dans un bref délai.

**Fortuné Ibara**

## TOURISME

# Le site de Loango nécessite d'être valorisé

**Le cabinet de conseil SBV Consulting et la plate-forme Visiter le Congo, en partenariat avec l'Office du tourisme du Congo, organisent, le 24 août au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à Pointe-Noire, une conférence sur le thème « Comment valoriser la baie de Loango et en faire un lieu de mémoire majeur en Afrique ? ».**

L'activité est programmée dans le cadre de la commémoration de la Journée du souvenir de la traite négrière et de son abolition. À cet effet, deux historiens congolais, Arsène Francoeur Nganga, chercheur et auteur, et Frédéric Pambou, conservateur du patrimoine culturel et président du Centre d'études des civilisations Loango, animeront cette conférence. Le site de Loango est un ancien port d'embarquement, le plus grand port négrier du golfe de Guinée par lequel des milliers d'esclaves ont été embarqués à destination des Amériques. Ce site historique est tombé en désuétude et ne semble intéresser personne. C'est ainsi que le cabinet de conseil SBV consulting et la plate-forme Visiter le Congo comptent le valoriser car les Afro-descendants, notamment les Amé-

ricains, Antillais, Caribéens, etc., veulent venir voir ce lieu de mémoire, estimant que leurs ancêtres viennent aussi du Congo, ont déclaré les deux structures qui font la promotion des potentielles touristiques du pays.

« Nous allons d'abord faire un état des lieux pour que l'année prochaine, nous amenions ces demandeurs au Congo pour visiter ce lieu historique. Des centaines de millions d'Afro-descendants ont des origines congolaises. Ils ont gardé dans leurs patronymes, dans leur culture et leur identité à travers des chants, des danses et des rites religieux des liens avec la sous-région », a fait savoir Guillaume Kouka, dit Ikia, promoteur de la plate-forme Visiterlecongo, basée en France.

Et d'ajouter: « C'est comme si cette histoire était encore taboue et que le Congo avait honte de cette mémoire. Il

*faut, pourtant, comme les autres pays, s'approprier cette histoire. Il faut la valoriser et attirer tous les enfants du Congo qu'ils soient américains, antillais ou caraïbéens ».*

Pour Guillaume Kouka, Loango est un site qu'il faut valoriser et cela ne doit pas être forcément l'affaire du gouvernement. La société civile, les entrepreneurs, etc., peuvent s'organiser pour le faire, a-t-il estimé. « Dans d'autres pays, ce n'est pas le ministère du Tourisme qui fait le tourisme, ce sont les opérateurs privés. Chez nous, on pense que c'est l'Etat qui le fait. L'Etat est là pour les accompagner et les aider. Il a d'autres missions régaliennes, plus importantes, l'activité touristique est une activité qui peut se développer dans un parc privé. C'est ça l'idée », a-t-il indiqué.

Signalons que la Journée du souvenir de la traite négrière et de son abolition a été instaurée en 1998 par l'Unesco, en mémoire aux personnes victimes de la traite transatlantique.

**Rosalie Bindika**

## NÉCROLOGIE



Monsieur Bienvenu Aymé Bongo, Mmes Flavienne Bokiba Bongo, Etiennette Marie Noëlle Bongo et Irène Louissette Owomat Bongo, Messieurs Gervais Luc Bongo, Thierry Fabrice Bongo, Serge Armel Banda, les enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances le décès le 14 août, à Brazzaville, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Antoinette Tsambou. La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au n°68 de la rue Haoussas à Poto-Poto.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 août suivant le programme ci-après :

- 9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 9h30 : recueillement au lieu de la veillée ;
- 12h : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo ;
- 14 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h : fin de la manifestation des obsèques.

## FOOTBALL

# Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora (Afrique du Sud, Coupe de la CAF et Roumanie)

## Afrique du Sud, 3<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Première titularisation de la saison pour Césair Gandzé, aligné derrière Harris Tchilimbou lors du revers des Free State Stars sur le terrain d'Amazulu (1-2). L'attaquant a été averti à la 27<sup>e</sup>, tandis que le milieu de terrain a été remplacé à la 90<sup>e</sup>.



Juvhel Tsoumou, ici lors de son remplacement, a ouvert son compteur-but avec un doublé face à Voluntarii (DR)

## Coupe de la Confédération, 5<sup>e</sup> journée, groupe D

L'USM Alger de Prince Ibara, titulaire, s'incline chez les Tanzaniens de Young Boys (1-2). Les Algérois sont deuxièmes du groupe, à égalité de points avec les Kenyans de Gor Mahia. Qu'ils recevront pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière journée.

## Roumanie, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Première titularisation en Roumanie pour Juvhel Tsoumou et premier doublé pour l'international congolais. A la 29<sup>e</sup>, il hérite du ballon le long de la ligne de but et rentre en puissance dans la surface pour battre le gardien adverse du gauche et de près. A la 34<sup>e</sup>, le portier de Voluntarii dégage un centre sur le pied droit de Tsoumou, heureux sur ce coup. Remplacé à la 66<sup>e</sup>, alors que son club, Hermannstadt menait 3-0. Le promu s'impose 4-0 et monte à la 4<sup>e</sup> place du classement avec 7 points.

## Ligue 1, 2<sup>e</sup> journée

Caen prend son premier point face à Nice (1-1). Brice Samba et Prince Oniangué étaient tous deux titulaires. Le portier normand a été décisif aux 4<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> et 63<sup>e</sup> mais est trop court sur la tête de Ganago (82<sup>e</sup>).

Jordi Mboula était titulaire lors du match nul de Monaco face à Lille (0-0). Discret durant la première demi-heure. Un premier rush à la 34<sup>e</sup>, un bon centre à la 36<sup>e</sup>, un carton jaune à la 37<sup>e</sup> puis son remplacement à la 56<sup>e</sup>. Un bilan insuffisant pour l'ancien Barcelonais.

Rennes bat Angers (1-0). Sans Faitout Maouassa et Fodé Doré, absents de la feuille de match.

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du succès de Montpellier à Amiens (1-2). Bryan Passi n'était pas convoqué.

Sans Arnold Bouka Moutou, écarté du groupe de longue date, Dijon prend les 3 points face à Nantes (2-0).

**Camille Delourme**

## KOUILOU/ POINTE-NOIRE

# La direction interdépartementale de la CNSS dotée d'un siège moderne

**La cérémonie d'inauguration du nouvel immeuble de type R+3 a été patronnée, le 21 août, par le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, en présence des autorités civiles et militaires de la ville océane.**

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de modernisation des conditions de travail du personnel et d'accueil des usagers, des conditions de paie de pensions, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), avec le concours de son conseil d'administration, vient de doter la direction interdépartementale du Kouilou et Pointe-Noire d'un siège moderne.

Située sur l'avenue Mâ Loango en face du siège du Port autonome de Pointe-Noire, dans le premier arrondissement Lumumba, au centre-ville, la structure a été construite sur fonds propre de la CNSS pour une valeur de deux milliards cent deux millions trois cent soixante mille sept cent douze francs CFA. Les travaux de construction ont été réalisés par la société MBTP pour une durée de trois ans suivant le marché n°001/2015/MEFP-PPI/DGCMP du 7 mai 2015.

En présentant ce nouveau siège, le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo,



Le nouveau siège de la direction interdépartementale de la CNSS/Adiac

a indiqué que l'immeuble est érigé sur un terrain de 1350 m<sup>2</sup> et la superficie totale bâtie est de 2000 m<sup>2</sup> tous niveaux compris. Il comprend un bâtiment de type R+3, des locaux pour le transformateur électrique, le groupe électronique et les toilettes (destinées aux usagers et équipées des rampes pour accueillir des personnes à mobilité réduite). De même, deux parkings aménagés pour le personnel et les visiteurs ainsi qu'une station d'épuration des eaux usées ont été prévus.

Quant au bâtiment principal, il comporte un hall d'accueil équipé de postes téléviseurs

et d'un système automatique de file d'attente, des bureaux, notamment ceux du directeur général, du directeur départemental, des chefs de service et de chefs de section. Il contient aussi deux grandes salles d'accueil pour les contrôleurs employeurs et le service de prestation sociale, une salle de réunion, huit guichets, une vidéosurveillance intérieure et extérieure...

Par ailleurs, Evariste Ondongo a signifié que c'est dans le respect des engagements pris par le président de la République de restructurer la protection sociale pour l'étendre, dans ses aspects de base, à l'ensemble de la population

congolaise, que la CNSS a inscrit son action dans l'exécution d'une politique vigoureuse de proximité matérialisée par la construction des directions départementales et agences.

Il a, en outre, félicité le vice-Premier ministre pour sa volonté permanente de moderniser la CNSS. « *La dynamique que vous avez impulsée depuis votre arrivée à la tête de ce département permet à la CNSS, avec le concours de son conseil d'administration, de continuer à se moderniser tout en assurant, à échéances régulières, le paiement des prestations* », a-t-il dit. Il a martelé que cette politique de modernisation des conditions de travail du personnel et d'accueil s'est traduite, ces dernières années, par la construction et la réfection de plusieurs édifices, entre autres, le bâtiment R+2 du centre informatique à la direction générale en 2010, les deux immeubles R+2 en juin et juillet 2014, des sièges des directions départementales du Pool à Kinkala et des Plateaux à Djambala, les agences de Bacongo et Talangaï respectivement en mars 2015 et juin 2017.

Dans son mot de circonstance, l'administrateur maire de l'arrondissement 1 Lumumba, Pierre Albert Victor Bayonne, a, au nom de tous les Ponténégrins, exprimé sa satisfaction pour la réalisation de ce bijou qui contribue aussi à l'embellissement de la ville côtière.

## La CNSS, une bienfaitrice des salariés

Evariste Ondongo a également évoqué les travaux en cours de réalisation, notamment la construction du siège de la direction départementale de la CNSS de la Cuvette, à Makoua ; les travaux d'aménagement de l'immeuble de Fouck's en vue de l'installation, dans les tout prochains jours, de l'agence de CNSS Tié-Tié ; les travaux d'aménagement du siège de la direction départementale de la CNSS du Niari, à Dolisie.

Notons que l'orateur n'a pas manqué de saluer les efforts déployés par le personnel de la Caisse et les a encouragés à persévérer dans cet élan. Cependant, il a appelé tous les employeurs et l'Etat de considérer la CNSS comme étant une bienfaitrice à l'égard de leurs salariés et d'honorer leur engagements en affiliant leurs établissements, en déclarant leurs travailleurs et en payant en temps réel leurs cotisations. « *En cette occasion solennelle, je voudrais rassurer les pouvoirs publics, les partenaires sociaux ainsi que l'ensemble des usagers que la CNSS reste et demeure une entreprise viable* », a-t-il fait savoir.

Soulignons qu'après la coupure de ruban symbolique, le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, accompagné du directeur général de la CNSS et des autorités interdépartementales, a visité les nouveaux locaux de la direction interdépartementale du Kouilou et Pointe-Noire.

**Charlem Léa Legnoki**

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzaville.fr**



## DEVOIR DE MÉMOIRE

# Commémoration de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

**Le 23 août de chaque année, la communauté internationale manifeste un double souvenir relatif au rappel et à l'abolition de la traite négrière. Ainsi cette journée vise à inscrire ce commerce triangulaire dans la mémoire de tous les peuples du monde.**

On note que c'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé, à Saint-Dominique (aujourd'hui Haïti et République dominicaine), l'insurrection qui devrait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. Cette journée est donc l'occasion de montrer aussi bien l'ampleur des séquelles de cette tragédie que la richesse des expressions culturelles que les personnes d'ascendance africaine ont portées, recrées et forgées dans l'adversité par les arts visuels, la musique, la danse ainsi que par la spiritualité, la pensée, l'action politique et les savoir-faire sur des terres



Victor Schoelcher

où elles étaient conduites. Les premières commémorations de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition ont eu lieu dans plusieurs

pays, notamment le 23 août 1998 à Haïti et le 23 août 1999 à Gorée, au Sénégal. Des manifestations culturelles et des débats sur la traite négrière ont été également organisés.

En 2001, par exemple, le Musée de l'étoffe de Mulhouse (France) s'est associé à la commémoration en organisant un atelier présentant des tissus appelés « Indiennes de traite » utilisés comme monnaie d'échange pour l'achat des esclaves aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Et par la circulaire CL/3494 du 29 juillet 1998, le directeur général de l'Unesco demandait aux ministères de la Culture de tous les Etats membres d'organiser des manifestations le 23 août de chaque année.

En 2004, lors de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire, l'Unesco en a profité pour lancer la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine sur le thème « Considération, justice, développement », c'est-à-dire 2015-2024 afin de contribuer concrètement aux objectifs visés par cette route de l'esclave, notamment l'inscription de la traite négrière et de l'esclavage dans les mémoires collectives et les récits nationaux, le redressement

des injustices héritées de cette histoire et la promotion des apports significatifs des personnes d'ascendance africaine au monde moderne.

La traite des Noirs, rappelons-le, a débuté vers le XVI<sup>e</sup> siècle pour s'achever au XIX<sup>e</sup> siècle à la suite du décret du 27 avril 1848. Elle a été abolie par Victor Schoelcher. Donc, pendant près de quatre siècles, des millions d'êtres humains ont été arrachés au continent africain et conduits vers des terres étrangères et lointaines. Signalons que malgré quelques querelles d'écoles, nombreux sont des intellectuels africains qui sont unanimes sur le côté combien dévastateur de ce commerce triangulaire. D'où quelques déclarations du genre réparation ou reconnaissance morale et autres. Au Congo, par exemple, la route des esclaves, toute proche des gorges de Diosso, nécessite une nette valorisation car c'est un repère historique très important à ne pas oublier.

**Faustin Akono**

## MUSIQUE

## L'album «Black Viking 1» du rappeur Big Tyger disponible sur CD et support digital

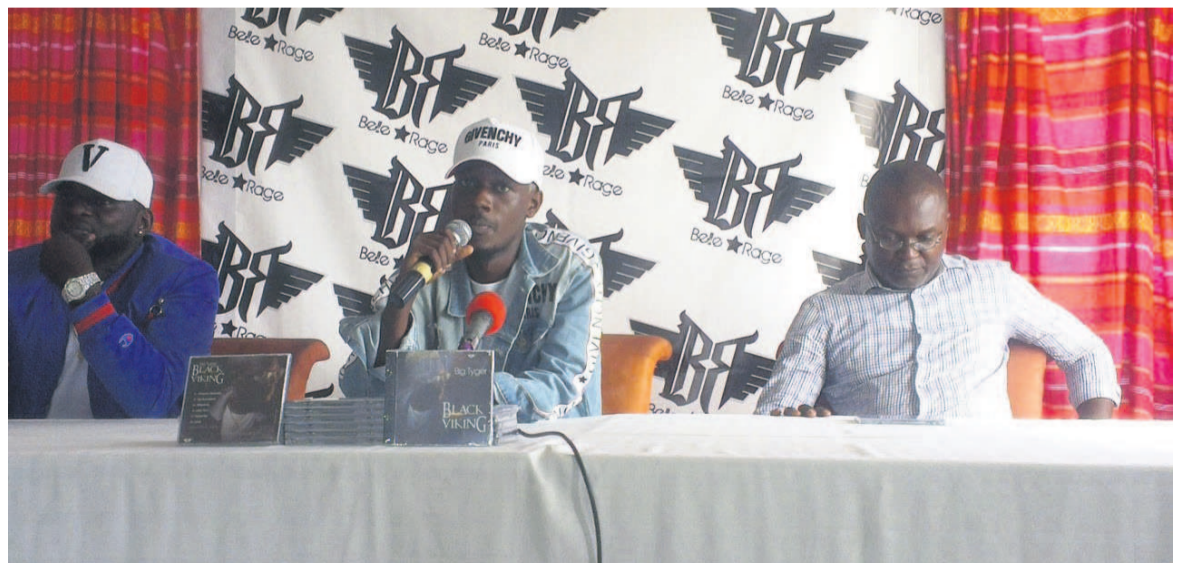
**La présentation de l'opus a eu lieu le 20 août, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée par l'artiste et son producteur Teddy Benzo, leader du label Belle Rage Music, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des lettres.**

Peu avant sa présentation, l'album a été mis en matinée sur support digital sur toutes les plates-formes internationales avec téléchargement à prix très promotionnel pour le grand bien des fans et admirateurs du rappeur, disséminés à travers le monde.

La sortie de «Black Viking» est la concrétisation de neuf mois de dur labeur ponctué par la présentation des singles annonçant la sortie imminente de l'album, les tournées promotionnelles à Brazzaville, Dolisie... L'opus compte six titres

: «African woman», «Na Kangami», «Rihanna», «Like you», «Nzambé» et «Love».

Pour Big Tyger, la sortie de cette oeuvre est l'aboutissement d'un travail minutieux rendu possible grâce à l'apport incommensurable du producteur et directeur artistique, Teddy Benzo, des collaborateurs et partenaires qui ont, à quelque niveau que ce soit, apporté leur pierre à l'édifice. Tous ont été remerciés par l'artiste. Ce sentiment de reconnaissance a été aussi exprimé par Teddy Benzo, son mentor, qui n'a pas tari d'éloges sur son rejeton après la sortie de l'album. « Big Tyger a longtemps chanté avec moi et avec bien d'autres artistes. Mais son talent n'a toujours pas été reconnu comme tel. Et pourtant, c'est un artiste qui sait rapper, chanter et compose aussi parfois ses textes. L'une des qualités qui m'a toujours frappé en lui, c'est qu'il sait écouter et



Big Tyger présentant son album/Adiac

être patient. Aujourd'hui, avec la sortie de son album, je suis content car sa carrière va prendre une autre dimension. Avec cet album, il donne la preuve que la patience finit toujours par payer », a dit Teddy Benzo. Selon Big Tyger, l'amour occupe une place de choix dans son univers musical comme

c'est le cas dans cet opus sans oublier Dieu qui a fait de lui ce qu'il est maintenant.

Le label Belle Rage Music dit être disposé à produire d'autres artistes congolais pour peu que le projet artistique couplé au volet humain rencontre l'assentiment de ses responsables. En souhaitant bon vent à Big

Tyger pour la suite de sa carrière, Fabien Obongo a exhorté le public à consommer ce produit qui fait la fierté des Congolais avant de fustiger les clivages regrettables constatés dans certains médias de la place qui ne favorisent pas l'expression artistique.

**Hervé Brice Mampouya**

## FÉCOFOOT

# Peu de candidats pour briguer la présidence

**La commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a fait, le 20 août, le point des dossiers reçus pour la succession de Jean Michel Mbono. L'appel paraît très faible.**

Le 19 août marquait la clôture de l'appel à candidatures à la Fécofoot. Au moment de faire le point, le lendemain devant la presse, la commission électorale a constaté un manque d'engouement car il n'y a eu que deux listes. Autrement dit, deux candidatures pour briguer la présidence de cette fédération. La commission assure vouloir respecter le chronogramme qu'elle a elle-même établi. Aussi préfère-t-elle de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Elle attendra le 26 août pour dévoiler les noms des candidats retenus.

« C'est le 26 août. Prenez votre mal en patience. Nous ne pouvons pas décider avant cette date au risque de nous reprocher de fausser le chronogramme établi par nous. Nous vous disons sim-

plement qu'il y a eu deux « Nous laissons les candidats compléter leurs dossiers en » sion électorale précise qu'une



Les membres de la commission électorale de la Fécofoot en conférence de presse/Adiac

dossiers », a insisté Didier Potard Mohoussa, le président de cette commission, dans la salle de communication du Centre national de formation de football.

Aucun autre dossier ne sera accepté, sauf ceux qui les avaient déposés et qui souhaiteraient les compléter. A ceux-là, la commission leur a donné trois jours, donc du 20 au 22 août.

toute sérénité. Après les trois jours à partir du 20 août, nous reviendrons dans cette salle pour vous faire l'autopsie de notre exercice », a souligné le conférencier avant d'insister : « Il y a deux listes. Ils ont trois jours pour compléter leurs dossiers et après les trois jours, la commission se remet au travail pour valider les dossiers complets. »

Dans son article 6, la commis-

liste est validée lorsqu'elle comporte onze ou quinze dossiers complets ( article 10 alinéa 6) du code électoral. La faible mobilisation à la présidence n'a pas laissé indifférents les membres de la commission. « La commission électorale n'invente pas les candidats. Nous ne pouvons pas aussi obliger aux citoyens congolais d'être candidats. Je crois que certains Congolais soit

ne se retrouvent pas dans le code électoral et les statuts soit ils sont désintéressés... Celui qui avait besoin d'être candidat allait faire acte de candidature même avec un dossier incomplet », a-t-elle démontré.

Signalons que l'élection à la présidence de la Fécofoot est fixée au 25 septembre. Selon le chronogramme, la commission procédera à la réception des recours, du 26 au 29 août. L'examen et délibération de ceux-ci sont prévus dans la période allant du 29 août au 2 septembre. La commission a fixé au 3 septembre la publication définitive des candidatures et du corps électoral. L'expression directe des candidats retenus se déroulera le 6 septembre alors que la campagne débutera le 9 jusqu'au 19 septembre. La commission électorale confirmera, le 10 septembre, la date et le lieu de l'assemblée générale. Les documents relatifs aux élections seront envoyés au corps électoral le même jour.

**James Golden Eloué**

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

# Les entraîneurs nationaux en formation

**Un cours technique a été lancé le 20 août, au gymnase Maxime-Matsima, par la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym), en vue de semer la crème du développement de cette discipline au Congo.**

La formation regroupe treize entraîneurs nationaux venus des sept ligues, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza et Cuvette ouest. Elle a été matérialisée grâce aux fonds de la Solidarité olympique. Avec la Fédération internationale de gymnastique, elles ont confié à la Fécogym un expert qui connaît bien la maison: le Canadien Guy Lavoie.

« Nous avons bénéficié, du Comité national olympique et sportif congolais, de ce cours technique de la gymnastique, grâce à la Solidarité olympique et à la Fédération internationale. Les deux structures ont mis à notre profit un expert canadien, Guy Lavoie. Il a déjà formé les Congolais au Canada et est à sa troisième présence au Congo », a commenté François Bakana, président de la Fécogym. La gymnastique, a-t-il indiqué, a

intégré dans son programme de développement pour le compte de l'olympiade 2017-2020 des mouvements gymniques suivants : la gymnastique pour tous, la gymnastique rythmique,

la gymnastique aérobic, la gymnastique artistique féminine et masculine.

Avec ses quarante-deux ans d'expérience, l'expert canadien a, quant à lui, salué les progrès

réalisés par les athlètes congolais. Chaque fois quand il arrive à Brazzaville, a-t-il témoigné, il constate des améliorations dans l'équipement et le niveau des gymnastes. Pour lui, atteindre

le haut niveau dans ce nouveau chantier de la gymnastique artistique exige à la fois du temps et beaucoup de sacrifices.

« Nous sommes sur une première lancée dans laquelle nous ne pouvons atteindre le haut niveau qu'après dix ans de pratique de façon très sérieuse. La gymnastique masculine, c'est six agrés. Sur chacun des agrés, il y a dix, vingt, trente mouvements à apprendre. Nous avons deux cents ou trois cents éléments à contrôler et à comprendre. Ceci pour aider la jeunesse congolaise à devenir compétente dans ce sport qui est la gymnastique artistique », a indiqué Guy Lavoie.

Brice Merlin Lepebé, le directeur général des Sports, a salué la politique de formation de la Fécogym qui s'inscrit, selon lui, dans la vision du ministre des Sports et de l'éducation physique. L'apport de l'expert canadien, a-t-il indiqué, vient résoudre le manque criant des ressources humaines dont souffrent les fédérations congolaises. Cette formation, précisons-le, va s'achever le 26 août.

**J.G.E.**



Vue des entraîneurs stagiaires/Adiac